# REGLEMENT

La totalité du règlement est consultable à la Ville de Limoges – service des activités physiques et sportives – Maison des sports 35 boulevard de Beaublanc – 87100 LIMOGES.

L'opération *Sportez-vous bien à Limoges* s'adresse aux enfants âgés de 6 ans révolus à 16 ans résidant à Limoges.

Toutefois, il est possible de permettre l'inscription d'un jeune accueilli durant les vacances scolaires chez un parent domicilié à Limoges. Dans ce cas, la justification du domicile d'un tiers ne sera admise que si le détenteur de l'autorité parentale du potentiel usager mineur atteste que celui-ci réside sur la période donnée chez ce tiers.

L'accès à une animation ou activité n'est possible que dans la limite des disponibilités.

Les enfants sont accueillis sous réserve que les responsables légaux s'assurent des heures d'ouverture, du lieu de l'activité et de la prise en charge par les éducateurs.

Les horaires d'accueil et de départ des enfants devront être scrupuleusement respectés.

Le participant doit se présenter à l'heure prévue, au-delà, la participation à l'animation ou l'activité n'est plus garantie.

Tout comportement jugé incorrect et/ou gênant le bon déroulement de l'activité est susceptible d'entraîner une exclusion définitive.

Aucun départ ne sera accepté sans la présence du responsable légal ou d'une personne autorisée par celui-ci. Une autorisation de laisser partir seul un enfant de plus de 9 ans doit être signée par le responsable légal.

L'organisation, le déroulement, ainsi que l'encadrement des participants sont placés sous la responsabilité de la Ville dans le respect des dispositions du Code civil pour la garde et la surveillance des mineurs.

Les mineurs sont sous la surveillance de la Ville de Limoges – services des activités physiques et sportives dès qu'ils sont pris en charge par l'éducateur sportif pour pratiquer les activités. Ils sont sous la responsabilité de leurs parents ou détenteurs de l'autorité parentale dès lors que les activités se terminent.

La commune engage sa responsabilité civile en tant qu'organisateur vis-à-vis des tiers. Compte tenu des risques inhérents à la pratique sportive, le représentant légal du participant mineur reconnaît avoir été informé par la Ville de l'intérêt de souscrire une assurance « individuelle-accident » garantissant les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs que son enfant pourrait subir dans le cadre des opérations d'animations sportives proposées.

La Ville de Limoges décline toute responsabilité en cas de vol de biens propres des participants durant les séances d'activités.

Règlement téléchargeable sur limoges.fr - rubrique fil infos

# À VOS AGENDAS

### SPORTEZ-VOUS BIEN À LIMOGES ETÉ 2019

## Du 8 juillet au 30 août 2019

Tu as entre 6 et 16 ans et résides à limoges, viens vivre tes vacances sportivement.

Inscriptions à partir du mardi 25 juin 2019.

### MERCREDIS SPORTIFS 2019

### 2019/2020

Initiations sportives tous les mercredis en période scolaire pour les enfants de 5 à 11 ans résidants à Limoges.

Inscriptions à partir du mercredi 18 Septembre 2019.





# SOYONS SPORT!

N'oublie pas ta bouteille d'eau et ta tenue sportive!

Respecte les horaires des séances et le matériel prêté gratuitement.

Tu dois présenter à chaque séance, l'autorisation parentale ci-jointe signée.

En cas de désistement ou d'absence, merci de prévenir le service des activités physiques et sportives.

L'absence non signalée entraîne l'annulation de toutes les inscriptions de Sportez-Vous Bien Pâques 2019.

# 

PRÉ-INSCRIPTIONS À PARTIR DU MARDI 2 AVRIL 2019

Il est vivement conseillé de réserver sa place (Pré-inscription) :

- Soit partéléphone au 05 55 38 50 55 ou 05 55 38 50 66
- Soit se présenter à :
  - la maison municipale des sports de Beaublanc,
  - l'une des 8 antennes-mairie
  - -1'une des deux mairies annexes

Téléchargement programme d'activité avec l'autorisation parentale et du règlement intérieur

sur limoges.fr - rubrique fil infos
sur facebook «Limoges ville sportive»



onception/impression : direction de la communication - Ville de Limoee



R





# BONNES VACANCES!

Profite de tes vacances pour faire du sport! La Ville de Limoges t'offre près de 20 activités différentes à choisir selon ton âge.

> Émile Roger Lombertie Maire de Limoges

> > LIEUX/CONTACTS

Https://bclsparks.clubeo.com

http://www.csplimoges.fr

http://www.limogesfc.fr

http://hockey-limoges.fr/

**HOCKEY SUR GLACE** 

http://www.fooaps.fr

cdrugby87@wanadoo.fr

http://www.asbad87.com/

SKATEBOARD

**BADMINTON** 

AS BAD 87

http://www.limogesabc.com

http://www.climb-up-limoges.fr

CONTACTS CLUBS

BASKETBALL

LABC

FOOTBALL Limoges FC

ASPTT



- 1 Parc des sports de Beaublanc 23 boulevard de Beaublanc
- 2 **Gymnase Jean-Macé** 11 rue de New York
- 3 Patinoire Olympique municipale Limoges boulevard des Petits-Carmes
- 4 **Gymnase de Sainte Claire** 86 rue Sainte-Claire

21 avenue Léon-Blum

- 5 Piscine de Saint-Lazare et golf municipal
- rue Jules-Noël

  6 **Gymnase du Sablard**
- 7 Salle de Gymnastique des Genêts d'Or 9 impasse des 3 Châtains
- 8 **Gymnase du Haut-Beaubreuil** 84 rue Rhin-et-Danube
- 9 **Gymnase Grellet** 1 rue Grellet
- 10 **Dojo Salle d'armes** 47 rue de l'Ancienne –École–Normale–d'Instituteurs
- 11 **Gymnase la Brégère** 98 rue de la Brégère
- 12 Club du ASCT du Bas-Fargeas 41 bis rue de Feytiat
- 13 **Salle d'escalade Climb-Up** 25 rue de Douai
- 14 Maison municipale des sports 35 bd de Beaublanc

## 6-9 ANS - SEMAINE DU 23 AU 26 AVRIL

	MATINS					
	ACTIVITÉ	HORAIRE	MODALITÉ D'INSCRIPTION	LIEU	N° LIEU	CAPACITÉ
S T A G E	Découverte kayak-piscine jeunes n'ayant pas peur et capable de mettre la tête sous l'eau	10h-11h30	Pré-inscription obligatoire	Piscine Saint-Lazare	5	8
	<b>Badminton</b> encadré par : AS BAD87 Vendredi Famille *	10h30-12h		Gymnase Sainte-Claire	4	12
	Découverte du rugby Jeu sans contact encadré par le comité départemental de rugby			Parc des sports de Beaublanc (Annexe 5)	1	16
	Draisienne - Apprentissage vélo jeunes ne sachant pas faire de vélo Vendredi Famille *	10h30-12h		Accueil gymnase du Sablard	6	12
	Danse			Salle de danse - Gymnase Jean-Macé	2	12
S É A N C	Athlétisme	10h30-12h	Pré-inscription recommandée	Parc d'athlétisme de Beaublanc	1	20
	Foot en salle	10h30-12h		Gymnase Jean-Macé	2	16
	Patinage	10h-12h		Patinoire municipale	3	24
			APRÈS-MID	I		
	ACTIVITÉ	HORAIRE	MODALITÉ D'INSCRIPTION	LIEU	N° LIEU	CAPACITÉ
S T A G	<b>VIT</b> jeunes sachant faire du vélo	14h30-16h	Pré-inscription obligatoire	Accueil gymnase du Sablard	6	12
	<b>Basket</b> présence des joueuses du LABC	14h-15h30		Gymnase de Grellet	9	30
S É A N C E	Roller	14h30-16h	Pré-inscription recommandée	Gymnase du Haut-Beaubreuil	8	12

Formule stage: le jeune s'engage à participer aux 4 séances - pré-inscriptions obligatoires (à partir du mardi 02 avril)

Formule à la séance : participation à une ou plusieurs séances – la pré-inscription (à partir du mardi 02 avril) est vivement conseillée, inscription sur place possible en fonction des places disponibles.

\* Vendredi famille : les parents des enfants inscrits pourront participer à l'activité du vendredi (sur inscription auprès de l'éducateur)

## 9-16 ANS - SEMAINE DU 23 AU 26 AVRIL

	MATINS					
	ACTIVITÉ	HORAIRE	MODALITÉ D'INSCRIPTION	LIEU	N° LIEU	CAPACITÉ
	<b>Skateboard</b> encadré par Fooap's	10h-12h	Pré-inscription obligatoire	Gymnase du Haut-Beaubreuil	8	12
	Grimpe encadrée dans les arbres			Parc des sports de Beaublanc	1	12
<u>s</u>	<b>Tir à l'arc</b> Vendredi Famille *			Gymnase de la Brégère	11	24
S T A G	Initiation au golf (uniquement mercredi, jeudi et vendredi) Vendredi Famille *			Golf municipal	5	12
	<b>Tennis et padel</b> (activité ludique dérivée du tennis)			Club du ASCT du Bas-Fargeas	12	12
	Initiation aux échecs			Maison municipale des sports	14	16
S & A N C &	<b>Patinage</b> (réservé aux 9-12 ans)	10h-12h	Pré-inscription recommandée	Patinoire municipale	3	12
	APRÈS-MIDI					
	ACTIVITÉ	HORAIRE	MODALITÉ D'INSCRIPTION	LIEU	N° LIEU	CAPACITÉ
S	<b>VIT</b> jeunes sachant faire du vélo	14h-16h	Pré-inscription obligatoire	Accueil gymnase du Sablard	6	12
S T A G	Escalade (réservé aux 9-12 ans)	140-100		Salle escalade Climb-up	13	12
	<b>Basket</b> présence des joueurs du CSP	14h-16h	Pré-inscription recommandée	Gymnase de Grellet	9	30
S É	<b>Foot en salle</b> présence des joueurs du LFC			Gymnase du Sablard	6	15
A N C	<b>Badminton</b> encadré par l'AS BAD87 Vendredi Famille *			Gymnase Sainte-Claire	4	24
ε	<b>Baseball</b> encadré par le baseball club de Limoges			Gymnase Jean-Macé	2	16

## **12-16 ANS -** SEMAINE DU 23 AU 26 AVRIL

			MATINS			
	ACTIVITÉ	HORAIRE	MODALITÉ D'INSCRIPTION	LIEU	N° LIEU	CAPACITÉ
S T A G E	Hockey sur glace (réservé au 12-16 ans) Encadré par l'ASPTT Hockey sur glace	10h-12h	Pré-inscription obligatoire	Patinoire municipale	3	16
			APRÈS-MID	l		
STAG	Grimpe encadrée dans les arbres (réservé aux 12-16 ans)	15h-17h	Pré-inscription obligatoire	Parc des sports de Beaublanc	1	12



Dans le cas où votre enfant est amené à repartir seul à l'issue de l'activité, merci de fournir une lettre déchargeant l'éducateur de toute responsabilité selon les dispositions du règlement.

en qualité de père mère tuteur
autorise mon enfant : nomprénomprénom
Né(e) lesexe : ■ F ■ M
Adresse
LIMOGES 87000 87100 87280
Téléphone(s)
à participer aux activités sportives Sportez-vous bien à Limoges Pâques 2019.
Je certifie qu'il ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique des activités sportives choisies.
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur Sportez-vous bien à Limoges.
J'en accepte les clauses et m'engage à les respecter.
Limoges le
Signature de l'autorité parentale
le soussigné(e) nom
·
Signature de l'autorité parentale
autorise mon enfant : nom

#### Protection des données

Je soussigné(e) nom.

Sur le fondement légal des articles 6-1-b (exécution d'un contrat) et 6-1-a (consentement) du Règlement européen sur la protection des données, la Ville de Limoges effectue une gestion informatique des renseignements communiqués afin d'assurer la gestion des activités de « Sportez-vous bien ». Ces informations sont réservées à l'usage de la Direction des sports et seront conservées pendant un an suivant la période de fréquentation des activités ou jusqu'à règlement définitif d'un contentieux éventuel

Conformément à la législation en vigueur vous pouvez à tout moment obtenir la communication des données vous concernant, demander leur rectification et retirer votre consentement pour l'autorisation de prise de vues, soit en utilisant un formulaire interactif à votre disposition sur le site Internet de la Ville (rubrique «protection des données») soit en adressant un courrier signé accompagné de la photocopie d'un titre d'identité (en noir et blanc) portant votre signature, et de la copie d'un document attestant que vous disposez de l'autorité parentale.

Vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 www.cnil.fr/fr/plaintes) si vous estimez que vos droits en matière de protection des données ont été violés

J'autorise la réalisation, la reproduction et la diffusion par la Ville de Limoges et ses établissements publics de photographies (prises de vues générales ou portraits), films et/ou enregistrements concernant mon enfant.

Leur utilisation sera réservée à la promotion et à la communication interne et externe de la Ville de Limoges sur ses différents supports (intranet, rapport d'activité, site internet, réseaux sociaux, magazine municipal, plaquettes d'information...).

Il est entendu qu'aucun usage commercial n'en sera fait et que la Ville de Limoges et ses établissements publics s'interdisent toute utilisation pouvant porter atteinte à la dignité de mon enfant.

